

l'accord et invariablement on l'appuyait; mais cet accord-ci n'a pas été approuvé et l'on n'a pas demandé à la Chambre son avis. On nous a demandé de sanctionner la convention relative à l'argent qui avait été conclue au cours de la même conférence. Donc le Parlement a confirmé l'accord le moins important; quant à l'autre, on ne nous a pas fourni, que je sache, l'occasion de le discuter. Nous avons réservé une journée pour discuter la question des loteries, qui n'est certainement pas aussi importante que l'accord international du blé. Nous avons discuté ce sujet pendant toute une journée et je crois que c'était utile, mais on n'a point réservé de jour pour discuter la convention du blé. C'est au premier ministre qu'il incombe d'expliquer ces choses-là. Il est possible qu'on puisse invoquer un alibi; dans ce cas-là il appartient au premier ministre de faire en sorte de l'expliquer, au lieu d'attendre que je soulève moi-même la question.

Je veux pouvoir dire, en revenant chez moi, que cet accord a été confirmé par le Parlement ou bien indiquer pour quelle bonne raison il ne l'a pas été. Je crois la connaître, cette raison. Le premier ministre s'est rendu compte, comme nous d'ailleurs, qu'il avait été mal conseillé. Alors qu'a-t-il fait? Il a dit en substance aux premiers ministres de la Prairie: "Vous m'avez entraîné là-dedans; maintenant je vais vous renvoyer la balle, et vous laisser vous débrouiller". Ils ont tâché de se débrouiller: ils ont adopté une loi dans chaque province pour répartir ce contingent de 200 millions de boisseaux. Eh bien, nous n'avons même pas atteint ce chiffre à l'heure actuelle et avec les sauterelles il semble bien qu'on n'aura pas besoin de contingent cette année, ni l'an prochain. Autant que je puisse voir, la seule excuse que l'Argentine donne pour ne pas se conformer à l'accord, c'est que le Canada n'a pas tenu son engagement relativement à la réduction des emblavures. Le Canada ne s'est jamais engagé, que je sache, à réduire ses emblavures; je n'en sais rien. On l'a dit, et c'est la conclusion qu'on a tirée. Toutefois quand on réduit les exportations,—et nous avons consenti à les réduire,—cela veut dire implicitement que l'on entend réduire les emblavures. Autrement la marchandise retomberait sur les bras des cultivateurs. Un cultivateur peut-il acquitter ses dettes en regardant son blé entassé dans de vieux greniers qui ne sont même pas bons pour le garantir en été, souvent avec des rats au fond et des fentes de tous côtés?

Voilà la merveilleuse politique élaborée par le très honorable premier ministre. Je lui demande de me dire comment il peut s'excuser de ne pas avoir demandé la confir-

[L'hon. M. Motherwell.]

mation de cet accord et prétendre encore qu'il a bien agi. Pour moi, c'est lui qui a été le premier en faute, au nom du Canada. Je ne compte pas la Russie; elle n'a pas été en faute, parce qu'elle n'a jamais accepté le contingentement. Si le premier ministre peut nous indiquer de bonnes raisons pour ne pas avoir demandé cette confirmation, je retirerai cette expression sévère. Je ferais probablement mieux d'attendre qu'il ait exposé la situation et je ne devrais peut-être pas aller jusqu'à dire que le Canada a manqué à ses engagements internationaux. C'est l'excuse que l'Argentine a donnée; elle a dit que le Canada ne s'était pas exécuté et que, par conséquent, elle ne voyait pas pourquoi on attendrait d'elle qu'elle s'exécute. Voilà où en sont les choses. La saison de récolte touche à sa fin. Celui qui, à Winnipeg, est chargé de stabiliser le marché a tenu énormément à maintenir les prix et je dois lui en donner le crédit. Toutefois j'ai fait remarquer trois ou quatre fois que dès que vous maintenez le prix d'une marchandise hors de proportion avec le prix de vos concurrents, vos exportations fléchissent. Et c'est ce qui arrive au Canada. Apparemment, nous n'exporterons pas notre contingent de 200 millions de boisseaux cette année et au mois d'août prochain l'on aura un reliquat de 160 millions de boisseaux ou plus à reporter sur l'autre année. C'est un effort très louable de la part de M. McFarland: il veut avoir un bon prix pour le cultivateur et je l'en félicite. Nous serions certainement heureux d'avoir un meilleur prix, mais nous aimerions encore mieux augmenter nos ventes. Allons-nous être liés ainsi par un accord que tous les autres répudient, même si nous admettons que nous ne sommes pas en faute? Aussitôt que la situation devient embarrassante, ils disent: "Eh bien, au revoir Marie-Jeanne; je ne m'occupe plus du contingentement; ceux qui l'aiment peuvent rester". Il est temps d'avoir une déclaration du premier ministre à ce sujet. Il n'aurait pas dû attendre à la fin de la session pour la faire. Il était furieux samedi soir de ce qu'un certain nombre d'entre nous voulaient savoir des choses qu'ils n'auraient pas sues si la prorogation avait eu lieu.

Je veux faire quelques observations sur un autre aspect de la question. Qui osera prétendre que, même si une entente internationale pour la réduction de la production du blé était praticable, nous devrions nous y prêter? L'an dernier, en février, j'ai inscrit au *Feuilleton* une proposition pour demander au Gouvernement de s'enquérir de la possibilité de vendre plus de blé et de farine en Chine. Il était évident qu'on nous fermait les marchés européens et le Gouvernement ne